Union Départementale
de l'Economie Sociale et Solidaire
des Hautes-Alpes

Assemblée Générale

16 avril 2014

Gap – Hôtel du département

Rapport d'activité 2013

Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes

Udess 05 8 av. Lesdiguières « Le Connétable » 05000 GAP 04 92 55 98 77 udess05@udess05.org www.udess05.org

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 3

LE FONCTIONNEMENT STATUTAIRE 4

L'ASSEMBLEE GENERALE 4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 5
LE BUREAU 6
LE TRAVAIL EN COMMISSION 7
LES ADHERENTS 7

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION 9

A. REPRESENTATION ET RECONNAISSANCE DE L'ESS 9
B. PROMOTION ET COMMUNICATION 13
C. SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT 18

LES MOYENS 22

LES PARTENARIATS 23

ANNEXE : CONVENTION DE COLLABORATION CRESS PACA - UDESS 05 25

Avant-propos

La présentation du rapport de l'activité 2013 de l'Udess 05 est un acte qui s'avère bien singulier : en effet, il illustre les particularités des cycles de vie des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Les usages, plus que les principes de gouvernance, nous incitent à revenir sur cette année en gardant à l'esprit qu'il s'agit de la dernière d'une mandature marquée par la lisibilité de l'Udess 05 comme interlocuteur de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes.

L'actualité 2013 a été riche en bouillonnement intellectuel et politique autour de ce qui constitue l'ESS sur le territoire national et régional. Ce contexte a imposé à l'Udess 05 de mettre en harmonie les paroles, suggestions et contributions des acteurs départementaux qui la composent.

La force des faits nous permet de constater une année de développement exceptionnelle :en matière de nombre d'adhérents, certes mais également par rapport aux actions menées et à la reconnaissance dont bénéficie aujourd'hui l'Udess 05

La logique des cycles des entreprises de l'ESS nous engage à entrevoir dès 2014 le développement de l'association avec de nouvelles forces militantes, de nouvelles orientations, des partenariats renforcés…

Et cette prospective ne sera crédible qu'avec l'appui d'un regard précis et critique sur le réalisé 2013.

Hugues GUILLORY
Secrétaire Général de l'Udess 05

L'assemblée générale

L'AG ordinaire a été convoquée le 4 avril 2013 à la Caisse d'Epargne à Gap. Elle a réuni une quarantaine d'adhérents et d'invités parmi lesquels Jacques Colomines, directeur de l'UT 05 de la Direccte, Stéphan Jules, directeur territorial de Pôle Emploi, et Claudine Brutinel, directrice de Mission Jeunes.

Il a été fait mention de la décision du CA de proroger le plan d'action 2012-2013, qui devait initialement s'achever le 30 juin 2013, jusqu'au 31 décembre 2013. En conséquence, une partie des financements perçus en 2012, soit 21 000 €, a été reportée sur l'exercice 2013.

L'AG a adopté tous les rapports (activité, financier, orientation) et le résultat excédentaire de 2 164,49 € a été affecté en report à nouveau.

Le montant des cotisations annuelles a été reconduit sans modification pour l'année 2014.

L'AG a ratifié les nominations des administrateurs intervenues depuis l'AG précédente (article 8.2 des statuts) et réélu les deux membres constituant la commission de contrôle des comptes : Michel Blando (Mutuelle de France 04-05) et Jean-Claude Bontron (ACSSQ)

Le rapport d'activité et le PV de l'AG ont été mis en ligne sur le site de l'Udess 05.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Udess 05, une structure unique qui prend de l'importance

Le conseil d'administration de l'Udess 05 s'est réuni jeudi pour l'assemblée générale de l'association.

L'Udess 05 est née de la volonté d'employeurs hautalpins du secteur de l'économie sociale et solidaire. Cette structure n'existe que dans les Hautes-Alpes, l'économie solidaire (ESS) étant par ailleurs organisée au niveau régional. L'union départementale regroupe actuellement des associations, des mutuelles et des coopératives de toutes tailles, issues de nombreux champs d'intervention : social, médico-social, sanitaire, éducation populaire, insertion par l'activité économique, culture, sports et loisirs, tourisme, enseignement et formation, agriculture, bâtiment, banque, assurance…

6 000 emplois dans les Hautes-Alpes

L'association, qui tenait jeudi son assemblée générale, assure représenter 6 000 emplois et 15 % à 18 % de l'économie dans les Hautes-Alpes ; elle investit petit à petit, avec l'appui de l'État, les différentes instances de concertation économique et sociale, siégeant côté employeurs.

Monsieur Colomines, directeur de la Direccte (ex-inspection du travail), représentant le préfet, a donné les raisons de cet appui de l'État : « Dans bien des problématiques, vos structures peuvent répondre, par exemple à des taux de rentabilité économique faibles. Nous attendons l'économie sociale au rendez-vous des emplois d'avenir notamment… »

Le rapport moral, présenté par le président Yves Gimbert, et le rapport d'activité, évoqué à deux voix par Hugues Guillory et Myriam Jamal, ont largement abordé le fonctionnement et le partenariat développé en 2012. La présence de l'Udess s'est affirmée avec les partenaires institutionnels, s'est dotée d'un chargé de mission salarié et a maintenant pignon sur rue. La promotion et la communication est au centre du projet de l'économie sociale, dont une prochaine loi devrait mieux définir et élargir la place dans l'économie.

Le site internet de l'union départementale et le 8e forum de l'économie sociale et solidaire qui se tiendra à l'automne, entre autres moyens, devraient accompagner cette communication.

Mais les valeurs sociales et solidaires avancées créent des besoins de contenu, l'ESS est donc attendue sur sa capacité de réponse à la crise économique.

Michel PEAN

POUR EN SAVOIR PLUS

Union départementale de l'économie sociale et solidaire 05,
8 avenue Lesdiguières,
Le Connétable, Gap.
Tél. 04 92 55 98 77.

Le Dauphiné Libéré – 13 avril 2013

Composition des instances dirigeantes au 17 décembre 2013			
	Conseil d'administration		Bureau
Collège 1 Secteur mutualiste	CHASSAIN Jean-François	MAIF	
	EYRAUD Jean-Claude	Mutuelle Action Sociale 04-05	Vice-président
	GUGLIELMINO Anne	MGEN	
	PHILIPPE Denis	Adréa Mutuelle	
	ZANEBONI Bernard	Mutualité Française	
Collège 2 Secteur coopératif	BERLAND Thierry	Caisse d'Epargne P.A.C.	
	TOURNEUX Chantal	Coodyssée	Vice-présidente
	siège vacant		
	siège vacant		
	siège vacant		
Collège 3 Secteur emploi, formation, économie solidaire, agriculture, développement local	GONNET Patrick	Comité d'expansion 05	
	JAMAL Myriam	Collectif des actions d'utilité sociale 05	Secrétaire générale adjte
	HORGUES DEBAT Jean	ADRETS	
	LAUNAY Sylvia	CPE Alpes du Sud	
	PAIROT DE FONTENAY Fabrice	Environnement et solidarité CPIE Hte Durance	
Collège 4 Secteur sanitaire, médico-social, social	BRUN Christian	Les PEP 05	Trésorier
	HEBRARD Philippe	UDAF 05	
	NECTOUX Brigitte	CODES	
	SOULIER Janine	FD ADMR	
	VANDENBAVIERE Denis	ADAPEI	Trésorier adjoint
Collège 5 Secteur animation, tourisme social, sport, loisir, culture	siège vacant	UNAT tourisme social	
	CHIAPPINO Daniel	CDOS 05	
	GIMBERT Yves	La JPA 05	Président
	GUILLORY Hugues	ADELHA - Ligue de l'Enseignement 05	Secrétaire général
	MARCHELLO Luc	MJC Briançon - Centre social	

Le conseil d'administration

Les statuts exigent un minimum de trois réunions du CA par an et fixent un quorum au tiers des membres convoqués.

En 2013, le CA s'est réuni 3 fois au siège social de l'Udess 05, au 8 av. Lesdiguières à Gap.

CA du 20 mars 2014 à Embrun

→ ***CA du 26 février 2013***

Les administrateurs ont échangé sur le contexte national et régional concernant la future loi cadre sur l'ESS suite aux avis et commentaires du ministre délégué à l'ESS, de différents observateurs et du CESE.

Après avoir fait le point sur les actions en cours, il a décidé de demander à la Préfecture (Datar) et à la Région la prorogation de 6 mois du plan d'action 2012-2013 en cours, soit jusqu'au 31 décembre 2013.

Il a adopté les orientations d'action pour la période 2014.

→ ***CA du 24 septembre 2013***

Les administrateurs ont coopté Bernard Zaneboni (Mutualité Française), Denis Philippe (Adréa), Anne Guglielmino (MGEN) et Patrick Gonnet (Comité d'expansion 05).

Après avoir prononcé à l'unanimité l'admission de 15 nouveaux adhérents, le CA a décidé de déléguer au bureau l'admission des nouveaux adhérents.

Le CA a pris connaissance du plan d'action 2014-. Issu de l'article 2 des statuts de l'Udess 05, des attentes multiples de ses membres et du contexte socioéconomique des Hautes-Alpes, ce nouveau projet est fondé sur les 4 piliers que sont la représentation et la promotion des entreprises de l'ESS, la consolidation de leur modèle économique et enfin l'innovation à travers un engagement en faveur d'un développement territorial social et solidaire.

Enfin, le CA a adopté à l'unanimité le budget modificatif 2013 et le budget prévisionnel 2014.

→ ***CA du 17 décembre 2013***

Les administrateurs ont coopté Fabrice Pairot de Fontenay (Environnement et solidarité – CPIE Haute-Durance)

Le CA a prononcé à l'unanimité l'admission de 2 nouveaux adhérents.

Il a fixé l'AG au 16 avril 2014 et décidé de réunir le CA le 20 mars 2014 pour arrêter les comptes et les différents rapports soumis à l'AG. Etant donné que cette prochaine AG verra le renouvellement du CA, il a été décidé de proposer à tous les adhérents une réunion par famille d'appartenance courant février.

Il a entendu le rapport de la commission Forum 2013 et formulé les perspectives envisagées pour l'année 2014.
Enfin, le CA a décidé de porter l'indemnité kilométrique à 0,45€ (précédemment fixée à 0,40€, depuis 2008).

Le bureau

Sa composition est restée inchangée au cours de l'année 2013.

▪ président	Yves Gimbert	Association	5e collège
▪ 1ère vice-présidente	Chantal Tourneux	Coopérative	2e collège
▪ 2e vice-président	Jean-Claude Eyraud	Mutuelle	1er collège
▪ secrétaire général	Hugues Guillory	Association	5e collège
▪ secrétaire adjointe	Myriam Jamal	Association	4e collège
▪ trésorier	Christian Brun	Association	4e collège
▪ trésorier adjoint	Denis Vandenbavière	Association	4e collège

Il s'est réuni à 9 reprises[1], notamment avant chaque réunion du CA afin d'arrêter l'ordre du jour et d'organiser la séance de travail.

[1] *2013* : 18/04, 22/05, 18/06, 10/09, 21/10, 05/11, 03/12

Le travail en commission

Le CA crée des commissions ou groupes de travail ou encore comités de pilotage se réunissant autant que de besoin pour préparer les décisions du CA.

Ces commissions sont un peu à géométrie variable afin de permettre à tous les administrateurs d'y participer ainsi qu'à des militants extérieurs au CA.

La commission forum en plein travail

En 2013, la commission forum a été très active avec la participation d'une douzaine de représentants d'entreprises de l'ESS.

Les adhérents

La mise en œuvre du programme d'action en 2013, notamment l'axe « soutien et développement de l'ESS », l'amélioration de la communication, la présence et le travail du chargé de mission et des administrateurs ont favorisé l'adhésion des associations, des mutuelles et des coopératives des Hautes-Alpes.
Le nombre d'adhérents a connu une augmentation très nette, passant de 31 en 2012 à 52 en 2013, soit une progression de 67 % !

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Adhésions	29	26	14	30	31	52
Cotisations €	4 020	3 350	1 520	4 010	3 530	5450

Cette hausse du nombre d'adhérents renforce la légitimité de l'Udess 05 à représenter les entreprises de l'ESS des Hautes-Alpes et confirme la pertinence de son action.

De plus, il faut tenir compte que plusieurs adhérents sont des fédérations ou des **« têtes de réseau »** qui représentent chacune plusieurs dizaines de structures de l'ESS.

La liste des adhérents reflète la **diversité de l'ESS** des Hautes-Alpes aux plans de la taille, du secteur d'activité et des statuts des entreprises.

On retrouve cette diversité dans la **composition du CA.**

Les adhérents de l'Udess 05 en 2012 et 2013

	31	Adhésions en 2012	52	Adhésions en 2013
Collège 1	5		8	
	1	Adréa Mutuelle	1	Adréa Mutuelle
	2	MAIF	2	MAIF
			3	MAE des Hautes Alpes
	3	MGEN	4	MGEN
	4	Mutualité française	5	Mutualité française
	5	Mutuelle d'action sociale 04-05	6	Mutuelle d'action sociale 04-05
			7	Mutuelle de France 04-05
Collège 2	4		6	
Secteur coopératif		.	1	Büech Cooper'actifs
	1	Caisse d'épargne	2	Caisse d'épargne
	2	Coodyssée	3	Coodyssée
			4	Eco2scop
	3	OCCE 05	5	OCCE 05
			6	SCIC ODCVL
	4	SCIC Pile ou Versa		
Collège 3	8		13	
Secteur emploi, formation, économie solidaire, agriculture, développement local	1	Adrets	1	Adrets
	2	Collectif Actions d'utilité sociale	2	Collectif Actions d'utilité sociale
	3	Comité d'expansion 05	3	Comité d'expansion 05
	4	CPE Alpes du sud	4	CPE Alpes du sud
	5	CPIE Haute Durance	5	CPIE Haute Durance
			6	Echanges Paysans
	6	Hautes Alpes Emploi Relais	7	Hautes Alpes Emploi Relais
	7	Ideal Acte	8	Ideal Acte
			9	La Petite Ourse
	8	Les Jardins du Büech	10	Les Jardins du Büech
			11	Le nez au vent
			12	Maison familiale Rurale de Ventavon
			13	Terre de liens
Collège 4	5		8	
Secteur sanitaire, médico-social, social	1	Adapei	1	Adapei
			2	ADSEA 05
			3	APF – SAVS SAMSAH
			4	APF – Pôle Enfance
	2	Codés 05	5	Codés 05
	3	FD ADMR	6	FD ADMR
	4	Les PEP 05	7	Les PEP 05
	5	Udaf 05	8	Udaf 05
Collège 5	9		17	
Secteur animation, tourisme social, sport, loisir, culture	1	ACSSQ	1	ACSSQ
	2	Adelha	2	Adelha
	3	ADSCB	3	ADSCB
	4	Alpaje	4	Alpaje
	5	CDOS	5	CDOS
			6	Comité régional Canoé kayak
			7	Compagnie Rions de soleil
			8	Espace culturel de Chaillol
	6	Espace Vacances Chadenas	9	Espace Vacances Chadenas
			10	Euroscope
			11	Gap Foot
	7	La JPA 05	12	La JPA 05
	8	Le Lap	13	Le Lap
			14	Ludambule
	9	MJC centre social Briançon	15	MJC centre social Briançon
			16	Office tourisme intercommunal Serrois
			17	Station Gap-Bayard
			18	Autonome de solidarité laïque

Mise en œuvre du programme d'action

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'Udess 05 a construit son projet à partir de 3 grandes missions en faveur de l'ESS dans les Hautes-Alpes :

A. Représentation
B. Promotion et communication
C. Soutien et le développement

A. Représentation et reconnaissance de l'ESS

A-1 Poursuivre et développer les fonctions de représentation et d'interlocution/proposition avec l'Etat et les collectivités territoriales

Conseil de prud'hommes de Gap
Depuis les élections de 2002, les employeurs de l'économie sociale ont des représentants élus dans la section « activités diverses ». En 2013, les mandats ont été assurés par Denis Vandenbavière (vice-président de la section), Yves Gimbert et Luc Marchello.

Les juges prud'homaux issus de l'ESS bénéficient des formations organisées par l'AEES : 6 journées à Aix-en-Provence et une plénière à Paris.

Commission paritaire interprofessionnelle départementale (CPID 05)
Yves Gimbert siège à la CPID 05 avec le mandat, double et complémentaire, de l'UDES (organisation syndicale nationale) et de l'Udess 05.

La CPID a travaillé essentiellement sur :

- le **renouvellement de l'accord interprofessionnel sur le logement des saisonniers** dans le département des Hautes Alpes. Cet accord, qui vise au développement d'une offre de logements spécifiques dédiée aux salariés saisonniers employés dans les entreprises liées aux activités du tourisme, a été signé par tous les partenaires sociaux dont l'UDES.
- la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de partenariat sur la **formation des saisonniers.**
- **la réédition du livret** *« C'est quoi le monde du travail ? »* diffusé aux élèves de 3e des collèges des Hautes-Alpes.

Commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI)
Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)
L'Udess 05 est représentée au sein de ces deux commissions administratives consultatives présidées par le préfet. En 2013, la CDEI s'est réuni le 14 janvier principalement pour évoquer le dispositif des emplois d'avenir. Le 21 février, le CDIAE a examiné les dossiers de conventionnement des structures de l'IAE.

Comité bi-départemental VAE 04-05
Cette instance a été mise en place par l'UT 04 de la Direccte et la Région puis étendue au 05 à compter de la réunion du 9 décembre à laquelle l'Udess 05 était représentée par Sylvia Launay.

Conférence économique départementale
Le Conseil général a créé en septembre 2011 cette instance de concertation et de proposition qui réunit les représentants de toutes les organisations départementales du tissu économique. L'Udess 05 a participé activement aux travaux qui se sont déroulés en 2012 (étude, séminaire prospectif et ateliers stratégiques) obtenant la prise en compte de l'importance de l'ESS et sa capacité à répondre, sur les territoires, aux besoins des habitants. Elle a retenu les proposi-

tions portées par l'Udess 05 : la coopération territoriale, l'accompagnement des porteurs de projets de l'ESS 05, le maintien du tourisme associatif à vocation sociale...

Une seule réunion était programmée en 2013. L'Udess 05 n'a pas pu y participer suite à un "bug postal".

Agenda 21

L'Udess 05 représentée par son chargé de mission Jean-Joël Fraizy participe aux travaux du comité de concertation constitué en 2012 par le Conseil général. Ce comité est chargé de faire un bilan d'étape puis de contribuer à la construction d'une deuxième version de l'Agenda 21 qui prenne en compte les préoccupations des acteurs économiques dans une dynamique d'amélioration continue.
L'Udess 05 était représentée à la réunion du 17 janvier 2013 qui concernait la stratégie de mise en place de l'Agenda 21.

Comité territorial éducation formation emploi (Cotefe)

La Région Paca a créé les Cotefe en décembre 2005 pour partager les informations sur les problématiques socio-économiques du territoire. Présidés par un élu du Conseil régional, les Cotefe ont vocation à organiser un maillage des dispositifs régionaux pour en renforcer l'efficacité. Leur périmètre repose sur 1 ou 2 bassins d'emploi selon les données de l'Insee.
Le périmètre du Cotefe Gap-Briançon est celui du département augmenté de l'Ubaye et diminué du Laragnais (rattaché au Cotefe Digne-Manosque). Les deux Cotefe ont été réunis pour travailler sur la thématique de l'éco-construction. L'Udess 05 représentée par Yves Gimbert a participé aux réunions du 27 février à Sisteron et du 10 juillet à Laragne.

Mission Jeunes 05

L'Udess 05 est représentée au CA du GIP par Yves Gimbert qui a participé à l'AGE du 2 avril, à l'AG du 26 juin et au CA du 9 septembre. L'activité de cette institution a été fortement impactée par la mise en œuvre du dispositif Emplois d'avenir.
L'Udess 05 a apporté sa pierre à l'édifice et a fait observer que la réussite de cette action reposait essentiellement sur l'engagement du monde associatif. A la demande de l'Udess 05, une réflexion sur la gouvernance démocratique du GIP a été engagée et s'est traduite par la mise en place du bureau.

Maison de l'emploi

Après 7 années de fonctionnement, la MdE a été dissoute par l'AG convoquée le 18 octobre par l'administrateur provisoire Me Gillibert. L'Udess 05 était représentée à cette AG comme aux précédentes réunies le 22 mars et le 12 juillet.
En début d'année, le TGI avait refusé le dépôt de bilan de la MdE car sa situation financière était saine et l'avait placée sous administration provisoire. Suite au désengagement du conseil général, des démarches ont été engagées pour mobiliser les collectivités territoriales et obtenir leur engagement, aux côtés de l'Etat, dans la gouvernance et le financement de la structure. Ces démarches ayant échoué, la MdE a été mise en liquidation judiciaire.

Le GEST 05 (groupement des entreprises pour la santé au travail)

Il assure une mission de service public auprès de la grande majorité des entreprises et des salariés du département. Ses statuts sont associatifs et strictement encadrés par le Code du travail.
Suite à plusieurs échanges avec l'UPE 05 et le GEST 05, un accord a été trouvé en 2012 qui a permis à Jean-Claude Eyraud, mandaté par le CA de l'Udess 05, d'intégrer en 2013 la commission de contrôle (nouvelle obligation légale).

L'Udess 05 participe ainsi activement au fonctionnement du service départemental de santé au travail. Jean-Claude Eyraud était notamment présent à l'AG du GEST 05 du 04 juin 2013. Il a également suivi une formation sur le rôle et le fonctionnement des commissions de contrôle des Services de santé au travail, le lundi 2 septembre 2013.

Conseils de développement des Pays

Les Pays ont été créés (suite à la Loi de 1995) pour promouvoir un développement global et durable du territoire concerné et favoriser les relations entre pôles urbains et arrière-pays rural. Ils résultent d'une démarche ascendante et volontariste des acteurs locaux souhaitant s'unir autour d'un périmètre pertinent (le bassin de vie) afin de dynamiser le territoire par de nombreux projets. Ils se distinguent des intercommunalités car ils sont des "territoires de projets", qui n'ont pas vocation à gérer mais à coordonner, impulser et prospecter dans le sens du projet de territoire défini en commun. Ils s'appuient pour cela sur les collectivités qui le composent, mais également sur les acteurs privés.
Pour rappel, l'avenir des pays a été abordé dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation. Ils se présenteront vraisemblablement dans les prochaines années sous la forme de Pôles territoriaux d'équilibre.

Aujourd'hui, bon nombre d'acteurs de l'ESS participent aux Conseils de développement (CDD) qui émettent des avis, des propositions et accompagnent les projets des Pays. La volonté de l'Udess 05 a été d'organiser la représentation de l'ESS dans les quatre CDD du département. Pour les années à venir, elle formule le vœu, avec les acteurs de l'ESS que ces expériences de projets collectifs puissent se poursuivre sur les territoires.

A-2 Renforcer les complémentarités et la coopération avec la CRESS

Une complémentarité d'action

L'Udess 05 a adhéré à la Cress Paca en 2010, dès que les statuts de la chambre régionale l'ont permis. Elle est représentée au CA depuis le 8 juin 2011. Les coopérations entre les deux structures sont de plus en plus fréquentes et traduisent un besoin mutuel de représentation à différentes échelles et une complémentarité d'action :

- l'Observatoire de l'ESS en Paca est régulièrement sollicité par l'Udess 05 pour sa capacité à produire des chiffres pertinents sur l'ESS dans les Hautes-Alpes ; ; les publications de l'Observatoire sont diffusées chaque année notamment "Les chiffres clés" le jour du forum ;
- participation de la Cress à des réunions organisées par l'Udess 05
- délégation commune pour échanger avec le service ESS du Conseil régional
- appui de la Cress au projet de PTCE, etc.
- mise en place de diagnostics concernant le renouvellement intergénérationnel : la CRESS a souhaité mieux connaitre les besoins des entreprises de l'ESS et a donc mis en place un processus de diagnostic de la fonction RH et des problématiques liées au renouvellement générationnel. Dans ce cadre elle a sollicité l'Udess 05 dans les Hautes Alpes afin de coordonner la mise en place de ces diagnostics, et de les réaliser en collaboration avec l'Adelha et le Comité d'expansion 05. Cette initiative débutée à l'automne 2013 prendra fin en octobre 2014.

De l'Udess 05 aux unions territoriales d'ESS en région Paca

En 2012, prenant appui sur le modèle de l'Udess 05, la Cress a décidé de favoriser sur l'ensemble de la région l'émergence d'unités territoriales représentatives des entreprises de l'ESS. L'Udess 04 s'est créée en juin 2013 et Promess 84 remplit désormais cette fonction dans le Vaucluse ainsi que le RESSPA dans le Pays d'Arles. Dans les autres territoires, les projets sont en cours d'élaboration, faisant de Paca la région qui innove dans ce domaine.

Cette démarche nourrit une réelle satisfaction car, à sa création en 2008, l'Udess 05 faisait office d'ovni dans un ciel ESS où seuls brillaient les grands réseaux nationaux. Héritière de l'histoire de la société française, la structuration institutionnelle de l'ESS ne pouvait être que verticale. La reconnaissance de l'Udess 05 signifiait qu'il pouvait exister aussi - et de façon complémentaire, non concurrente - une structuration dite horizontale : celle des territoires. Celle-ci est d'autant plus justifiée qu'elle est le fruit de la seule volonté collective des dirigeants des entreprises ESS du territoire.

Enfin, l'Udess 05 et la Cress Paca ont formalisé leur intention de poursuivre leur coopération en signant le 29 novembre 2013, en ouverture du Forum de l'ESS, la 1ère convention cadre pluriannuelle de collaboration politique et technique (voir annexe, en fin de document).

Jean-Claude Eyraud, vice-président de l'Udess 05, Michel Faure, président de la Cress Paca, Yves Gimbert et Denis Vandenbavière, président et trésorier adjoint de l'Udess 05 – signature de la convention cadre

B. Promotion et communication

B-1 Organiser des rencontres avec les élus sur les territoires

Cette action a pour but de mieux faire connaître les spécificités des entreprises de l'ESS aux élus et particulièrement ceux des collectivités locales, de les sensibiliser aux difficultés et contraintes de gestion que connaissent ces entreprises et enfin de chercher à dépasser la simple relation financeur-financé.

L'Udess 05 a mené cette action dans 2 directions :

→ Une journée de travail sur les relations ESS-collectivités le 17 décembre 2013

L'Udess 05 et ses partenaires l'Adrets et Savoie Vivante ont organisé cette journée de travail à la Com-com de St Bonnet en Champsaur sur la thématique : « Les relations collectivités-ESS : quelle coopération pour les territoires ? ». Effectuée en visioconférence avec la Savoie, cette journée a rassemblé une trentaine de personnes et permis de nombreux échanges, mais également des retours d'expériences pratiques et des apports théoriques. Ce travail sera poursuivi en 2014.

→ Trois rencontres avec les parlementaires des Hautes-Alpes

Ces rencontres leur ont permis de développer l'interconnaissance avec les entreprises d'ESS du territoire et également d'aborder les enjeux actuels de l'ESS, particulièrement la future loi cadre sur l'ESS qui doit voir le jour en 2014.

Ainsi, les entreprises de l'ESS (plus d'une quinzaine à chaque rencontre) ont pu rencontrer :

- Joël Giraud, député de la 2ème circonscription le jeudi 23 mai 2013,
- Pierre Bernard-Reymond, sénateur des Hautes-Alpes le lundi 16 septembre
- Karine Berger, députée de la 1ère circonscription, le vendredi 4 octobre.

POLITIQUE

Économie sociale et solidaire : quel visage aura la future loi ?

Karine Berger reçue par les adhérents de l'UDESS 05 et son président Yves Gimbert.

Vendredi 4 octobre, Karine Berger, députée des Hautes-Alpes, a été reçue par 16 représentants haut-alpins de l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire (Udess). Après le député Joël Giraud, venu en mai dernier, et le sénateur Pierre Bernard-Reymond en septembre, les coopératives, mutuelles et associations adhérentes de l'Udess ont échangé sur le projet de loi du 24 juillet 2013 adopté en conseil des ministres. Ce projet de loi, qui « reconnaît, pour la première fois, l'économie sociale et solidaire », souligne Yves Gimbert, se précise, à présent, par le biais des acteurs ESS, avant d'aller devant les chambres des députés et des sénateurs.

« Je viens à votre écoute pour faire remonter toutes vos remarques et propositions », indique Karine Berger, notant une des principales craintes émises par les acteurs de l'ESS 05, « voir le secteur marchand récupérer les valeurs des entreprises ESS et faire dévier ainsi leur socle fondateur ».

Pour pérenniser le fondement des entreprises socialement responsables, l'assemblée a formulé d'autres propositions comme, notamment, le droit de préemption des salariés d'une entreprise ESS dans le cas d'une cession. Tous les points seront retransmis pour étoffer, modifier et affiner la proposition du texte de loi et cadrer ainsi au plus près des réalités du terrain de l'économie sociale et solidaire.

Le Dauphiné Libéré - 11 octobre 2013

B-2 Améliorer et enrichir le site internet - Créer une newsletter

Le site www.udess.org

Créé en 2011 par un bénévole, le trésorier Christian Brun, le site a suivi un développement parallèle à celui de l'Udess 05.

Initialement conçu pour permettre à l'Udess 05 de communiquer sur ses actions, il possède à présent d'autres fonctions :

- Relai d'informations dédiées à l'ESS (voir ci-dessous la lettre d'information)
- Apports d'outils et documents pour les entreprises et employeurs de l'ESS.

Aujourd'hui pris en charge par le trésorier général de l'association et le permanent, le site Internet a fait l'objet de plusieurs modifications

- Création de nouvelles rubriques
- Ajout d'éléments de présentation divers (slides, menu actus déroulant…)
- Evolution du graphisme

La lettre d'information

Lancée en février 2013, l'Udess 05 publie désormais une lettre d'information mensuelle ou bimensuelle pour relayer des informations spécifiques à l'ESS sur le territoire des Hautes-Alpes, ou en région Paca, mais également des actualités consacrées à l'emploi (et issues du syndicat interprofessionnel UDES) ou encore les nouvelles ayant trait à l'ESS en général et susceptibles d'être pertinentes pour les adhérents de l'Udess 05 et l'ensemble des entreprises de l'ESS des Hautes-Alpes.
7 lettres d'informations ont été publiées : Février, Mars, Avril-Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre-Novembre, Décembre
Elles ont été diffusées à 920 abonnés dont 60 à l'extérieur du 05.

B-3 Développer l'utilisation du réseau social sagess.pro

Créé et administré par la Cress Paca, ce réseau est un service gratuit d'informations pratiques et d'outils d'aide à la décision pour les associations, coopératives et mutuelles.

68 membres du réseau sur 422 inscrits sont des entreprises des Hautes-Alpes.

Le service reste sous utilisé en l'attente de fonctionnalités nouvelles demandées par l'Udess 05 mais que la Cress n'a pu satisfaire faute de moyens.

B-4 Produire des communiqués de presse sur des sujets d'actualité

Cette fonction est désormais assurée par la lettre d'information.

B-5 Organiser une campagne d'adhésion et son suivi

Un des objectifs de l'Udess 05 est de rassembler le plus grand nombre d'entreprises de l'ESS en son sein. Pour susciter l'adhésion de nouveaux membres, l'association a utilisé divers moyens de communication (envoi de mail aux adhérents et relance, newsletter, site…). Elle a également pu profiter du travail relationnel effectué par les membres du CA et le chargé de mission, de la participation active et visible de l'Udess 05 à de nombreuses réunions publiques concernant les adhérents potentiels et enfin de la présence de l'Udess 05 dans les médias du département.

Au 31 décembre 2013, l'Udess 05 comptait 52 adhérents, soit une progression de 68% par rapport à la période précédente.

B-6 Réaliser deux kakemonos, rééditer des flyers

L'Udess 05 a fait appel à l'entreprise « La boîte@com » située à Chorges pour préparer la forme et le contenu du message. Cette prestation a donné lieu à 2 réunions de travail avec des membres du bureau.

Deux sociétés ont été sollicitées pour la réalisation matérielle.

Les nouveaux supports ont été utilisés pour la première fois lors du 8ème forum de l'ESS le 29 novembre à Gap.

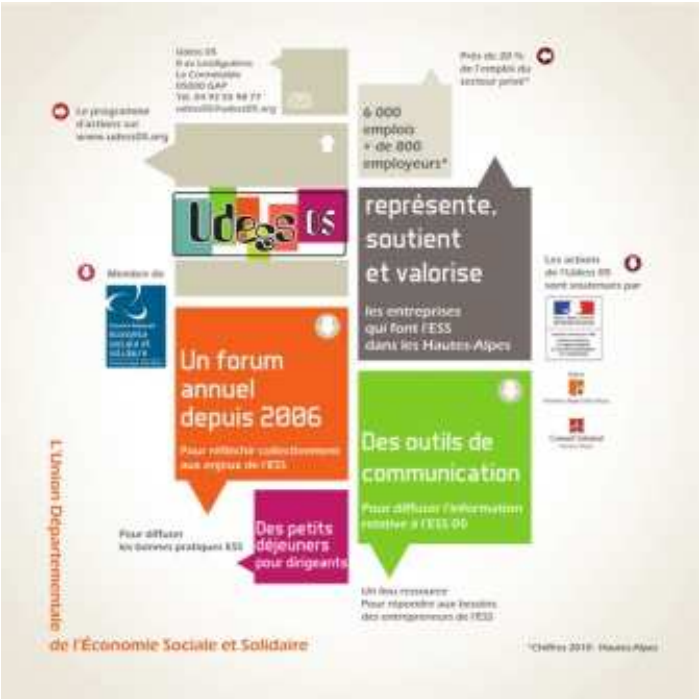

Le recto du flyer

Le recto de l'enrouleur

Le projet de réalisation de nouveaux supports de communication a également conduit l'Udess 05 à toiletter le logo créé en 2008.Le travail a été confié à une association adhérente ayant un salarié infographiste.

B-7 Organiser le 8ème forum de l'ESS

Comme lors des précédentes éditions, le forum de l'économie sociale et solidaire s'est déroulé au Conseil Général des Hautes Alpes, dans le cadre du mois de l'ESS.

Plusieurs personnalités y ont assisté notamment Pierre Besnard, préfet, Karine Berger et Joël Giraud, députés, Bernard Jaussaud, conseiller régional, et Michel Faure, président de la Cress Paca.

Pour introduire les débats, l'Udess 05 avait invité Matthieu Hély, sociologue et co-auteur de l'ouvrage « L'ESS : de l'utopie aux pratiques ».

Un vœu pieux, une réalité complexe

Soucieuse de nourrir le débat sur des sujets pertinents et d'actualité, le thème choisi était *la démocratie dans les entreprises.*

Elément constitutif de la démarche de l'ESS et formalisée par le principe « une personne égale une voix », la démocratie se présente aux entreprises de l'ESS comme un véritable enjeu de gouvernance et parfois même une contrainte difficile à surmonter.

Pourtant il s'agit d'un véritable enjeu, précisément dans un contexte marqué par la volonté d'une économie plus juste et soumise à la concertation.

Une dynamique participative

Suite aux interventions des différents représentants institutionnels, Matthieu Hély est intervenu en matinée pendant plus d'une demi-heure pour rappeler les enjeux liés à l'emploi dans l'ESS et la manière dont on pouvait entrevoir un fonctionnement démocratique, notamment en terme de dialogue social.

La journée a ensuite été composée de plusieurs ateliers de travail participatifs, le premier autour d'un questionnaire sur la gouvernance des entreprises, le second centré sur les pratiques remarquables et innovantes des entreprises haut-alpines en matière de démocratie.

Les prestations ayant permis de réaliser le forum

Pour la seconde année consécutive, l'Udess 05 a pu bénéficier de la prestation de Renaud Richard, consultant et animateur installé dans le Briançonnais.
Le repas du midi a été composé et servi par un traiteur : l'Auberge de la Tour.
Les collations ont été préparées par l'Adapei 05.

Enfin, Xavier Petit (association RSVP à Veynes) a réalisé le reportage qui retrace en images le déroulement de la journée et disponible sur le site Internet www.udess05.org.

Un partenariat renforcé et divers

La réalisation de cette journée est rendue possible grâce au soutien financier des partenaires publics (Etat, Région Paca et Conseil Général) mais également par une forte mobilisation des partenaires issus de l'ESS. Ont ainsi participé au financement du forum la Maif, le Conseil de développement du Pays Gapençais, la Caisse d'Epargne, la MGEN, la Mutualité Française, la Mutuelle de France 04-05, les PEP 05.

L'association a également bénéficié du soutien du lycée professionnel Sévigné dont des étudiants ont pris en charge l'accueil des participants.

Quelques éléments d'évaluation

Cette 8ème édition du forum de l'économie sociale et solidaire des Hautes Alpes a rassemblé plus de 110 personnes.

A partir des 50 questionnaires qui ont été renseignés, les participants...

Un évènement ouvert à tous	*... à 47% étaient issus de l'ESS, les autres provenant des entreprises privées classiques, des administrations publiques ou de la société civile*
Un espace réseau	*... à 80% étaient venus pour rencontrer d'autres acteurs du territoire*
Un outil pour l'ESS	*... 91% ont affirmé que l'évènement leur semble utile dans l'exercice de leur fonction et même dans leur vie personnelle.*

B-8 Favoriser l'enseignement de l'ESS dans l'enseignement supérieur

Au cours de l'année, l'Udess 05 a travaillé avec la direction de l'IUT GEA de Gap à la mise en place d'enseignements sur l'ESS auprès des élèves de première année. Pour ce premier semestre 2013, ces derniers ont ainsi pu bénéficier d'un cours magistral dispensé par Danièle Demoustier ainsi que 3 cours de travaux dirigés, pris en charge par Dorothée Paulin, agent de développement de projets collectifs au sein de l'ADELHA.

C. Soutien et développement

C-1 Organiser des réunions d'information (petits déjeuners) pour les dirigeants des entreprises de l'ESS

Au travers de cette action nouvelle, l'Udess 05 souhaite apporter aux dirigeants des entreprises de l'ESS des temps d'échanges, de partage d'expériences et de pratiques. Il s'agit également de favoriser les rencontres avec les acteurs territoriaux institutionnels.

- le 22 janvier 2013
  avec le directeur territorial de Pôle Emploi Stéphan Jules ainsi que le directeur de l'agence de Gap Claude Dimitropoulos afin de mieux connaitre les services de Pôle Emploi ;

- le 6 juin 2013
  sur les Emplois d'avenir et les Contrats de génération avec les services de la Direccte, Mission Jeunes 05, Cap Emploi et Uniformation ;

- le 11 juillet 2013
  sur les freins à l'embauche des jeunes et comment mieux coopérer entre prescripteurs et entreprises ; le tour de table était composé de dirigeants de l'ESS et d'institutions en charge de l'emploi sur le département (Pôle Emploi, Mission Jeunes, Uniformation,…) ;

- le 11 octobre 2013
  sur le **bilan sociétal**, outil participatif d'évaluation et d'amélioration des pratiques sociales, sociétales et environnementales des entreprises ; avec Jacques Cottereau (Scop Pennec, cabinet conseil choisi par le CJDES et par le conseil régional pour effectuer les bilans sociétaux) et David Lafond, directeur de la MFR à Ventavon dont l'association a réalisé son bilan sociétal.

C-2 Porter le projet de création d'un Pôle territorial de coopération économique (PTCE)

Depuis 2011, l'Udess 05 s'est inscrite dans une démarche initiée au plan national (notamment par le Labo de l'ESS et le CN.Cress) en vue de favoriser l'émergence d'un pôle territorial de coopération économique PTCE 05.

Dans ce cadre, l'association avait engagé une réflexion sur la coopération territoriale dont elle a fait le thème du 7ème forum de l'ESS. La mise en place d'ateliers au cours de cette journée a permis de mettre au jour de réels potentiels sur le territoire (notamment dans le cadre de l'écoconstruction).

En 2013, l'Udess 05 a poursuivi son action en faveur des PTCE :

- elle a participé à la 2ème journée nationale des PTCE le 28 février consacrée à l'émergence et l'accompagnement des PTCE.

- à partir du mois de juillet, elle a collaboré au montage du projet de PTCE porté par le Comité d'expansion 05 sur l'écoconstruction et les écomatériaux en vue de participer à l'appel à projet national interministériel « Soutien à la dynamique des PTCE » : travail en réseau, organisation de réunions, communication et promotion autour de la démarche…

- le 10 janvier 2014, le PTCE Ecomatériaux Alpes du Sud est annoncé comme lauréat de l'appel à projet national.

Yves Gimbert, président de l'Udess 05, Fabien Harel directeur du Comité d'expansion 05, Cécile Duflot, ministre de l'Egalité des territoires et du logement, François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville et Benoit Hamon, ministre délégué à l'économie sociale et solidaire

C-3 Porter le projet d'accord cadre SIAE - Udess 05

L'Udess 05 et le Collectif des actions d'utilité sociale ont formulé leur souhait de travailler ensemble pour améliorer la qualité de l'emploi et de favoriser les coopérations entre SIAE et entreprises de l'ESS.

En 2013, les 2 structures ont donc organisé 2 journées d'interconnaissance entre entreprises de l'ESS et SIAE à Briançon le 2 avril et à Gap le 4 octobre.

Elles ont également signé une convention de coopération le 4 octobre dans laquelle elles réaffirment leur volonté d'œuvrer au rapprochement entre SIAE et entreprises de l'ESS pour les années à venir.

C-4 Obtenir la création d'une instance de concertation pour la gestion des contrats aidés

Fin 2011, l'Udess 05 a dénoncé en réunion du SPED (service public de l'emploi départemental) le « stop and go » des mesures gouvernementales et proposé que le département (qui se distingue au plan du dialogue social avec la CPID et l'accord de partenariat sur la formation des saisonniers) innove en prenant l'initiative de réunir les acteurs de l'insertion, les têtes de réseau associatives et les dispositifs d'accompagnement des associations, en plus des OPCA, de la Région...

Plusieurs réponses ont émergé par rapport à cette interpellation :

- Tout d'abord la préfecture et l'UT 05 de la Direccte ont décidé de traiter ces questions au sein d'une commission existante, la Commission départementale de l'emploi et de l'insertion où siège l'Udess 05 ;
- Ensuite, dès la fin de l'année 2012, le contexte national a évolué ; le dispositif nouveau des « emplois d'avenir » s'est mis en place dans un souci de partenariat avec les Régions, l'Usgeres, les Cress, les fédérations, les OPCA...

Ainsi, la création d'une instance de concertation pour la gestion des contrats aidés s'est révélée inutile le besoin d'accompagnement des employeurs des contrats aidés ayant été pris en compte.

Poursuivant son objectif d'amélioration de l'efficacité des contrats aidés, l'Udess 05 a participé activement à la mise en œuvre des nouveaux dispositifs que sont les « emplois d'avenir » et les « contrats de génération » :

- En participant aux réunions publiques d'information sur les emplois d'avenir
  - le 29 janvier à la Préfecture
  - le 15 mai au CMCL à l'initiative de la Direccte et de Pôle emploi
- En mobilisant son chargé de mission en tant que référent départemental ESS, en lien avec la Cress Paca, pour la mise en œuvre du dispositif des emplois d'avenir.
- En effectuant régulièrement un relai d'information sur les dispositifs auprès de ses adhérents et de son réseau (notamment via la lettre d'information)
- En organisant un petit-déjeuner pour les acteurs de l'ESS sur les emplois d'avenir et les contrats de génération, le 06 juin 2013 à Gap, avec la participation de la Direccte 05, de Cap Emploi et de Mission jeunes 05 (15 personnes présentes).

C-5 Organiser des journées de formation pour les dirigeants bénévoles et salariés

Il s'agissait de compléter l'offre de formation destinée aux responsables des entreprises de l'ESS 05. Le partenaire naturel de cette action est Uniformation, l'OPCA de l'ESS. Celui-ci a élaboré en 2012 un catalogue régional de formation. Ces sessions étaient gratuites car elles bénéficiaient d'un cofinancement Région-Uniformation.

L'Udess 05 a obtenu que 2 sessions soient organisées à Gap et elle a assuré la diffusion de l'information, avec efficacité. Ces formations avaient pour thème : « Renforcer ses compétences managériales » et « Gestion administrative économique & financière »

En 2013, Uniformation n'a pas pu renouveler un tel programme en raison de la priorité donnée aux « Emplois d'avenir ».
L'Udess 05 relaie désormais sur son site les formations destinées aux dirigeants des entreprises de l'ESS et organisées dans les Hautes-Alpes par Uniformation, Adelha, ADSCB, CDOS, ACSSQ...

C-6 Relayer sur le territoire les actions de l'Usgeres et de la Cress

L'Udess 05 s'emploie à faire connaître les actions et les positions de l'Usgeres - devenue UDES en juillet 2013 - l'union syndicale multiprofessionnelle de l'ESS, car celles-ci sont très peu médiatisées : les négociations, les accords, les rencontres avec les ministres du travail et de l'ESS, la mise en place du « portail de l'emploi dans l'ESS »…

Cette démarche s'est également traduite par la participation de l'Udess 05 à une enquête nationale sur la thématique de l'emploi des jeunes dans l'ESS et l'organisation d'une table ronde le 11 juillet 2013, réunissant plusieurs adhérents et les prescripteurs du département (Direction du travail, Pôle Emploi, Mission Jeunes, Cap Emploi, Uniformation). Depuis février 2014, l'étude sur les « conditions de développement de l'emploi des jeunes dans l'ESS » issue notamment de cette rencontre, est disponible sur le site de l'UDES.

Les missions et actions de la Cress sont encore trop méconnues. C'est pourquoi l'Udess 05 en relaie les informations de manière régulière.

C-7 Promouvoir le dialogue social et renforcer le conseil pour la prévention des conflits du travail

Ce service n'a pas vocation à remplacer les prestations d'un spécialiste du droit social (avocat, conseil juridique) ni celles des syndicats d'employeurs.

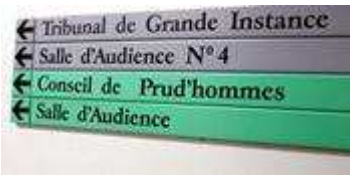

Avec ses trois conseillers prud'hommes, l'Udess 05 peut aider tout employeur de l'ESS à évaluer un litige (possible ou avéré) et/ou à prendre des mesures de prévention.
En 2013, ce service a été sollicité à plusieurs reprises.
Plusieurs entretiens par téléphone et en rendez-vous ont été mis en place à propos de situations mal maitrisées par l'employeur et pouvant déboucher sur un litige ou un conflit. Ils ont concerné une association culturelle, une association de service à la personne et enfin un club sportif.

Les Moyens

Comme toute entreprise de l'ESS, pour réaliser son projet, l'union départementale doit mobiliser différents moyens aux plans humain, technique et financier. L'Udess 05 est riche également des partenariats qu'elle a pu conclure.

Les moyens humains

Le bénévolat

Le bénévolat des administrateurs ou de certains adhérents est une ressource nécessaire et irremplaçable. Il traduit le dynamisme de l'association, sa capacité à porter un projet collectif et partagé.
Le travail bénévole trouve désormais, et de plus en plus, des prolongements professionnels pour ne pas s'épuiser et pour pouvoir investir d'autres réflexions, de nouveaux projets.

La sous-traitance

Le nombre des prestataires a augmenté en 2013 :

- Renaud Richard (membre de Coodyssée) pour la préparation et l'animation du forum 2013, soit une prestation de plusieurs mois au sein même de l'association,
- l'auberge de la Tour, traiteur situé à St Pierre d'Argençon pour le buffet du forum 2013,
- l'association RSVP à Veynes qui emploie Xavier Petit pour la réalisation d'un film sur le forum,
- Sophie Rommens et la Boîte@Com pour la préparation des flyers et des kakémonos de l'association,
- et enfin Stéphanie Wyon pour la refonte du logo Udess 05.

La coopération entre ces professionnels et les administrateurs bénévoles ainsi que le permanent de l'association ont été des expériences enrichissantes et ont confirmé la nécessité d'un recours occasionnel à des compétences externes.

Le permanent de l'Udess 05

La création du 1er emploi n'est intervenue qu'après 4 ans et demi de fonctionnement qui ont permis de vérifier la pertinence du projet, le besoin de consolider la structure et de développer ses capacités d'action.

Jean-Joël Fraizy est salarié de l'Udess 05 depuis le 1er octobre 2012 dans le cadre d'un CDI. En tant que chargé de mission, il assure les missions et fonctions suivantes en lien avec les membres du bureau : conception, animation et communication, gestion administrative et financière, évaluation et prospective.

Les moyens techniques

Le local

Depuis octobre 2012, l'Udess 05 est locataire de la Mutuelle d'Action Sociale 04-05.

Grâce à la mutualisation des moyens, l'Udess 05 dispose d'un local très agréable offrant un poste de travail et un espace de réunion.

Le local a pu être utilisé parfois par certaines entreprises adhérentes pour l'organisation de réunions.

L'équipement en matériel informatique et de communication

Outre le matériel de bureautique, l'Udess 05 dispose d'un vidéo projecteur et du matériel nécessaire pour la visioconférence (caméra, micro, enceinte).

Les partenariats

Ils ne sont pas tous du même ordre mais ils contribuent tous au projet de l'Udess 05.

Les partenaires publics

Le plan d'action 2012-2013 devait initialement couvrir la période allant de juillet 2012 à juin 2013. Au début de l'année 2013, le conseil d'administration de l'Udess 05 a décidé de demander à l'Etat et à la Région la prorogation des conventions qui les liaient à l'Udess 05 jusqu'au 31 décembre 2013.
Cette prorogation de 6 mois était nécessaire parce que plusieurs actions du programme de l'association n'ont pu commencer qu'à partir du mois d'octobre 2012. Une réévaluation des actions et de leurs coûts a permis de les étaler jusqu'au 31 décembre 2013..

L'Etat

Instruit par la Datar et le service préfectoral du développement des territoires, le programme d'action 2012-2013 de l'Udess 05 **Promotion et développement de l'ESS sur le territoire des Hautes-Alpes** a bénéficié d'une subvention de l'Etat accordée au titre du FNADT et de la CIMA.

L'Udess 05 est membre des commissions administratives CDEI et CDIAE.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil régional

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le conseil régional a adopté en 2007 un programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire (le PROGRESS).

En acceptant de financer une part ciblée du programme d'action 2012-2013, la Région a maintenu son soutien à la démarche de l'Udess 05 qui est complémentaire de celle de la Cress Paca. C'est la 3e subvention que la Région accorde à l'Udess 05.

L'Udess 05 participe au COTEFE Gap-Briançon.

Le Conseil général

Pour la 8e année consécutive, le forum de l'Udess 05 a eu lieu dans la grande salle de réunion de l'Hôtel du Département. Le président du Conseil général était présent à l'ouverture de la journée.

Hautes Alpes
Conseil Général

Les subventions annuelles de fonctionnement présentées depuis 2010 ont été accordées.

L'Udess 05 est membre de la Conférence économique départementale et participe à l'Agenda 21.

Le partenariat interentreprises de l'ESS

Mutuelle d'action sociale 04-05

La mutualisation des locaux du 8 av. Lesdiguières est contractualisée une convention de partenariat qui définit les conditions de la mise à disposition du local.

Adelha – Ligue de l'enseignement 05

Prenant le relais de la Mutualité française, Adelha a accueilli le siège social et le secrétariat de l'Udess 05 jusqu'au 30 septembre.

Depuis le 1er octobre 2012, Adelha fournit une assistance technique pour la paye du salarié dans le cadre d'une convention de partenariat.

Les adhérents de l'Udess 05 bénéficient de l'abonnement gratuit à la liste de diffusion ESS-Info créée par Adelha qui fournit ainsi un précieux travail de veille.

Les PEP 05

Le trésorier de l'Udess 05 Christian Brun est président des PEP 05. Dans le cadre d'une convention de partenariat, Les PEP 05 ont accepté de tenir la comptabilité de l'Udess 05.

Adapei – La Source

Dans le même état d'esprit (rendre un service au prix coûtant), l'Adapei a pris en charge occasionnellement (AG et forum) l'organisation et la fourniture de collations.

Collectif des actions d'utilité sociale

L'action « Porter le projet d'accord cadre SIAE - Udess 05 » (p15) est naturellement réalisée en partenariat avec le Collectif.

Adrets

L'Udess 05 et l'Adrets étaient co-organisateurs de la journée du 17 décembre 2013 sur les relations entre ESS et collectivités, dans le cadre de l'action « B-1 Organiser des rencontres avec les élus sur les territoires ».

Comité d'expansion 05

Le Comité d'expansion 05 et l'Udess 05 ont œuvré ensemble à l'émergence du projet de PTCE "écoconstruction Alpes du Sud" dans le cadre de l'action « C-2 Porter le projet de création d'un Pôle territorial de coopération économique (PTCE) » (p19)

Uniformation

L'Udess 05 a pris soin de relayer sur le site www.udess05.org les offres de formation proposées par l'OPCA. Elle a également sollicité la présence d'Uniformation pour l'organisation de certains temps de rencontres (exemple du petit-déjeuner du 06 juin 2013 sur les emplois aidés, dans le cadre de l'action « C-1 Organiser des réunions d'information (petits déjeuners) pour les dirigeants des entreprises de l'ESS »).

AEES, UDES, Gema et Unifed

Avec ces quatre organisations professionnelles de l'ESS, qui n'ont pas d'organisation départementale, l'Udess 05 poursuit, dans le prolongement des élections prud'homales de décembre 2008, le partenariat et la complémentarité.
Un responsable de l'Udess 05 siège au collège régional Paca de l'UDES en tant que représentant d'un syndicat national : Yves Gimbert (Snaless).
L'UDES est membre de la CPID 05. L'organisation syndicale a mandaté Yves Gimbert pour la représenter dans cette instance de dialogue social territorial (voir p.9).

Les partenaires du 8e forum

La Maif, le Conseil de développement du Pays Gapençais, la Caisse d'Epargne, la MGEN, la Mutualité Française, la Mutuelle de France 04-05, les PEP 05 sont venus compléter les financements publics.
Le lycée professionnel Sévigné à Gap a pris en charge l'accueil des participants. (voir p.17)

Annexe : Convention de collaboration Cress Paca - Udess 05

CONVENTION DE PARTENARIAT

Convention Cadre Pluriannuelle de Collaboration Politique et Technique

Cette convention est établie entre :

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Ci après désignée « CRESS PACA »
Ayant son siège au 11 rue Frédéric Joliot Curie, 13013 MARSEILLE
Et représentée par son Président
Monsieur Michel FAURE
D'UNE PART,
ET
L'Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes,
Ci-après désignée « l'Udess 05 »
Ayant son siège au 8 avenue Lesdiguières, "Le Connétable", 05000 GAP
Et représentée par son Président
Monsieur Yves GIMBERT
D'AUTRE PART

AVANT PROPOS

L'ensemble économique constitué par le commerce local, l'artisanat, la TPE et l'économie sociale et solidaire représente la majeure partie des entreprises de notre région. Cette économie de proximité, plurielle, offre à la fois les services alimentaires, les services à la personne et les services à la communauté (publics, associatifs et mutualistes) dont les salariés et les habitants ont besoin pour travailler, vivre et se ressourcer dans les territoires de notre région.

Cette économie de proximité constitue une part importante (souvent négligée) de la création de richesses en région : richesse en matière d'emplois, richesse en matière de préservation des ressources naturelles, richesse en matière de cohésion sociale et de qualité de vie pour tous.

A l'instar de l'économie productive industrielle, cette économie de proximité doit bénéficier d'un soutien explicite des pouvoirs publics lui permettant de disposer des leviers nécessaires à son développement, notamment en renforçant la convergence avec les acteurs du développement local.

La création de richesses et l'amélioration des conditions de vie des populations ne vont plus forcément de pair dans les territoires. Les niveaux de captation des revenus extérieurs au territoire et la redistribution des revenus dans l'économie locale (dépenses de consommation) renforcent ou affaiblissent les dynamiques de développement des territoires. Croissance et développement ne sont plus systématiquement concomitants pour un même territoire.

La CRESS PACA et l'UDESS 05 souhaitent prendre part à ce changement et contribuer au développement de l'économie de proximité pour en constituer un pilier du développement économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en organisant une gouvernance territoriale performante.

L'UDESS 05 et la CRESS PACA considèrent que les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire ont pour principes communs et pour projet partagé :

- Une finalité : l'émancipation de la personne humaine, notamment par l'accès de la personne à la double qualité économique et politique dans l'entreprise
- Des valeurs de référence communes : la solidarité, la liberté d'engagement, l'égalité entre les personnes
- Pour question centrale l'expérience démocratique entre les parties prenantes
- Pour principe d'action la recherche et la revendication d'une cohérence entre théorie et pratiques de l'entreprise
- La promotion d'une économie à la fois régulatrice et alternative au capitalisme

PREAMBULE

Considérant la section 3 de la loi sur l'Economie Sociale et Solidaire qui consacre les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire comme structure :

- de représentation du secteur
- d'appui au développement des entreprises de l'ESS

- de promotion du secteur ;

Considérant les nouvelles missions confiées par le Préfet de Région à la CRESS PACA :

- d'observation et de suivi du secteur
- d'appui à la formation des dirigeants et des salariés
- de préparation de la tenue de conférences régionales de l'ESS qui se tiendront au moins tous les deux ans et rassembleront l'ensemble des acteurs sur les territoires, et notamment les organisations représentatives des salariés ;

Considérant le projet politique de l'Udess 05 : rassembler les entreprises de l'ESS de son territoire, les représenter, les soutenir, assurer la promotion et le développement de l'ESS ;
Considérant la démarche de l'Udess 05, dès sa création en 2008, d'adhérer à la CRESS PACA et de participer à ses instances (AG, CA, réunions thématiques) ;
Considérant que la mise en œuvre des missions de la CRESS PACA et du développement de l'ESS passe par une proximité forte au territoire ;
Considérant les modifications statutaires adoptées par l'AGE de la CRESS PACA, le 17 décembre 2012, afin de reconnaître les unions territoriales de l'ESS et d'assurer leur représentation au CA et au bureau ;
Considérant que la mise en œuvre des missions de l'Udess 05 et du développement de l'ESS sur son territoire passe par une vision partagée à l'échelle régionale, nationale ou européenne ;
Considérant que la CRESS PACA et l'Udess 05 ont pour vocation première de représenter et de porter la parole de leurs membres ;
Considérant la complémentarité des projets politiques des deux structures ;
Considérant les liens qu'entretiennent les deux structures, les valeurs qu'elles partagent et leur volonté réciproque de formaliser le cadre de leur collaboration ;
Les parties contractantes ont convenu et arrêté ce qui suit:

Article 1 : Objet de la convention
La présente convention a pour objet de fixer le cadre général de la coopération entre la CRESS PACA et l'Udess 05 tout en réaffirmant leur socle commun de valeurs.

Article 2 : Objectifs du partenariat
L'objectif de la présente convention est d'œuvrer conjointement au renforcement de l'ESS au niveau local et notamment de:

- Favoriser l'identification des besoins locaux mal ou non satisfaits et la construction de réponses (innovantes),
- Renforcer l'ancrage au territoire des entreprises de l'ESS et des activités économiques en général,
- Contribuer à un développement économique local durable par la consolidation des structures existantes ou la création de nouvelles structures ou de nouvelles activités,
- Développer et promouvoir des processus/dynamiques collectifs (ou participatifs ou partagés),
- Contribuer au décloisonnement des OESS par une participation des trois familles statutaires de l'ESS, associations, mutuelles, coopératives et par la construction de relations avec d'autres acteurs économiques représentatifs,
- Favoriser le rapprochement de l'ESS avec les représentants de la société civile,
- Représenter l'ESS en participant à la gouvernance locale et en construisant des partenariats avec les pouvoirs publics et la société civile,
- Organiser la représentation des territoires au sein de la CRESS PACA.

Article 3 : Valeurs fondamentales de la relation de partenariat
La relation de partenariat repose sur des valeurs fondamentales. Les partenaires s'engagent à respecter les principes énoncés ci-dessous, tant dans la conception que dans la mise en œuvre de leurs actions de partenariat :
Egalité : Le partenariat met en relation des acteurs égaux sur le plan des droits, devoirs et responsabilités.
Solidarité : Le partenariat doit permettre d'identifier ensemble les besoins des territoires et d'élaborer, par une réflexion et des moyens communs, des stratégies et projets de développement de l'économie sociale et solidaire améliorant les conditions de vie du plus grand nombre.
Considération et réciprocité : Le partenariat doit être mutuellement équitable et les particularités et compétences de chaque partenaire doivent être considérées comme une source d'enrichissement pour l'un et pour l'autre.
Equité et transparence : Des règles de fonctionnement claires et connues de tous, permettant une répartition équitable des efforts demandés à chacun et des résultats obtenus en fonction de critères objectifs connus de tous et aisément vérifiables.
Responsabilité : Respecter des engagements réciproques et mettre à la disposition de chacune des parties prenantes tous les éléments lui permettant de prendre les décisions propres à assurer le devenir et le développement de sa structure.
Confiance : Elle est la source des engagements réciproques des deux partenaires.

Article 4 : Adhésion à la CRESS PACA
L'Udess 05 adhère à la CRESS PACA.
En référence à l'article 4 de ses statuts, la CRESS PACA reconnaît l'Udess 05 en tant qu'union territoriale, membre du collège C.
En application de l'article 8 des statuts de la CRESS PACA, le représentant de l'Udess 05 peut être candidat au CA et au bureau.

Article 5 : Répartition des responsabilités entre les 2 structures. Mise en cohérence des actions
La CRESS PACA s'engage à informer et à consulter l'Udess 05 pour toute action ayant un impact sur le département des Hautes-Alpes et pour toute démarche de recherche de financements sur son territoire d'action (infrarégional).
L' Udess 05 s'engage en retour à informer et à consulter la CRESS PACA pour toute démarche de recherche de financements à l'échelle régionale, nationale ou européenne.
L' Udess 05 et la CRESS PACA s'engagent à coordonner leurs recherches de financements nationaux et européens et à étudier systématiquement l'opportunité de faire des demandes communes.
La signature de cette convention ne donnera pas lieu à un financement particulier de la part de la CRESS PACA à l'Udess 05.

Article 6 : Suivi du partenariat
Le suivi de la convention sera assuré par la réunion annuelle des personnes suivantes :

- Le directeur de la CRESS PACA,
- Le coordinateur salarié de l'Udess 05,
- Les présidents des 2 organisations.

Article 7 : Représentation départementale de la CRESS PACA
L'Udess 05 est la personne morale membre de la CRESS PACA, mandatée pour la représenter dans le département des Hautes-Alpes.
L'Udess 05 représente sur le département des Hautes-Alpes les adhérents de la CRESS PACA.
Il appartient aux instances de l'Udess 05 de désigner les référents territoriaux qui seront chargés d'assurer des fonctions de représentation départementales où la CRESS PACA aurait des mandats.

Article 9 : Exécution du mandat de représentation de la CRESS PACA
L'Udess 05 s'engage à fournir annuellement par écrit à la CRESS PACA,

- son compte rendu d'exécution du mandat
- ses comptes rendus d'activité et financier.

La CRESS PACA s'engage en retour à valoriser dans son rapport d'activité annuel, les actions mises en œuvre par l' Udess 05 dans le cadre de son mandat.

Article 10 : Avenants
La présente convention est complétée si nécessaire par un avenant qui vient préciser les conditions spécifiques de la coopération technique entre les deux structures. Le cadre de la coopération technique détaille les activités à mettre en œuvre en matière de développement économique local.
En outre, les partenaires s'engagent à travailler en commun afin de définir les contours d'une future offre de service de la CRESS PACA adaptée aux besoins de l'Udess 05.

Article 11 : Echanges et diffusions d'informations
Les parties prenantes s'engagent à relayer et à diffuser les informations transmises par l'une et l'autre des parties auprès des acteurs du territoire en général, et de leurs adhérents en particulier.
Dans le cadre des ces échanges et diffusions d'informations, les partenaires s'engagent à respecter les principes de transparence, de confiance et de responsabilité explicités à l'article 3 de la présente convention.
Ainsi, chaque partie s'engage à ne pas publier ni divulguer, de quelque façon que ce soit, et sans accord préalable, les informations à caractère confidentiel dont elle pourrait avoir connaissance en provenance de l'autre partie à l'occasion de l'exécution de la présente convention.
Toute publication ou communication produite au titre de l'exécution de la présente convention par l'une des parties devra être validé par les deux partenaires.
Ces publications et communications devront mentionner le concours apporté par chacune des parties à leur réalisation et faire figurer les logos de l'Udess 05 et de la CRESS PACA.
Enfin, les partenaires s'engagent à communiquer et à promouvoir à l'extérieur, de quelque façon que ce soit, le partenariat instauré par la présente convention.

Article 12 : Durée et validité de la convention
La durée de validité de la présente convention est fixée à trois (3) ans renouvelables par tacite reconduction à partir de la date de signature de la dite convention.

Article 13 : Litige
En cas de litige relatif à l'application de la présente convention, les parties mettront tout en œuvre afin de régler le différent à l'amiable. A défaut d'accord amiable, les parties conviennent de s'en remettre à une procédure d'arbitrage qui peut être demandée à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Cette procédure donnera lieu à la création d'une commission d'arbitrage composée de trois (3) représentants de chacune des parties.

Article 14 : Résiliation
La résiliation de la présente convention pourra intervenir à tout moment, à la demande de l'une des parties, sous réserve du respect d'un délai de préavis de 6 mois adressé par courrier recommandé.

Article 15: Mise en vigueur
La présente convention entre en vigueur à partir de sa signature par les différentes parties.

Fait en deux exemplaires originaux
à Gap, le 29 novembre 2013

Le Président de la CRESS PACA M. FAURE Michel	Le Président de l'Udess 05 M. GIMBERT Yves

Acronymes

ACSSQ	association culturelle, sociale et sportive du Queyras
Adapei	association départementale des parents et amis des personnes handicapées mentales
Adelha	association développement éducation laïcité Hautes-Alpes
Adrets	association pour le développement en réseau des territoires et des services
Alpe	agence locale pour l'économie du grand Briançonnais
ESS	économie sociale et solidaire
AEES	association des employeurs de l'économie sociale regroupant l'UDES, le Gema et l'Unifed
CDIAE	comité départemental de l'insertion par l'activité économique
CESE	conseil économique, social et environnemental
CIMA	convention interrégionale du massif des Alpes
CJDES	centre des jeunes, des dirigeants, des acteurs de l'économie sociale
CMA	chambre des métiers et de l'artisanat
CN.Cress	conseil national des chambres régionales de l'ESS
CNEA	conseil national des employeurs associatifs
CPH	conseil de prud'hommes
CPID 05	commission paritaire interprofessionnelle départementale
Cress	chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
Datar	délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
Direccte UT 05	direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi unité territoriale 05
FNADT	fonds national d'aménagement et de développement du territoire
GEA	gestion des entreprises et des administrations
Gema	groupement des entreprises mutuelles d'assurances
Gest 05	groupement des entreprises pour la santé au travail
GIP	groupement d'intérêt public
GPECT	gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale
IUT	institut universitaire de technologie
L'Esper	l'économie sociale partenaire de l'école de la République
Les PEP 05	les pupilles de l'enseignement public
MDE	maison de l'emploi
MFR	maison familiale rurale
OPCA	organisme paritaire collecteur agréé (par l'État)
Progress	programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire
RPS	risques psycho-sociaux
Spel	service public de l'emploi local
UDES	union nationale des employeurs de l'économie sociale et solidaire (ex Usgeres)
Ugem	union des groupements des employeurs mutualistes
Unifed	union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social
UPE 05	union pour l'entreprise
Uriopss	union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux à but non lucratif